

Nouvelles du vent dans l'Yonne

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de l'Auxerrois
Numéro 3 – Janvier 2016

ÉDITORIAL

Le parc éolien de l'Auxerrois se concrétise ! Les éoliennes sont arrivées en pièces détachées, dans l'Yonne. Puis, dans un ballet spectaculaire, ces géantes ont été assemblées sur le site.

Cette étape délicate s'est bien passée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE, et de Vestas. La mise en service du parc éolien est effective depuis le 1^{er} novembre dernier ; permettant aux Chitriens et Quennois d'être acteurs à part entière de la transition énergétique.

Le parc éolien de l'Auxerrois qui produit depuis peu ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribue ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants de Chitry-le-Fort et de Quenne et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour des éoliennes pour fêter cet événement ! Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration du parc éolien de l'Auxerrois.

Thierry CONIL
Président



*Levage d'une nacelle du parc éolien de l'Auxerrois
©ImagesInAir*

Le projet

Les permis de construire pour le parc éolien de l'Auxerrois ont été délivrés par le Préfet de l'Yonne en mai 2012.

Ce parc est composé de 16 éoliennes VESTAS type V100, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, réparties sur les communes de Chitry-le-Fort (12 éoliennes) et de Quenne (4 éoliennes). Le parc éolien de l'Auxerrois, d'une puissance totale de 32 mégawatts, est la première réalisation de La Compagnie du Vent dans l'Yonne.

Sa production annuelle de près de 80 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter 33 300 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de 53 600 tonnes** de CO₂ par an.

La fin du chantier

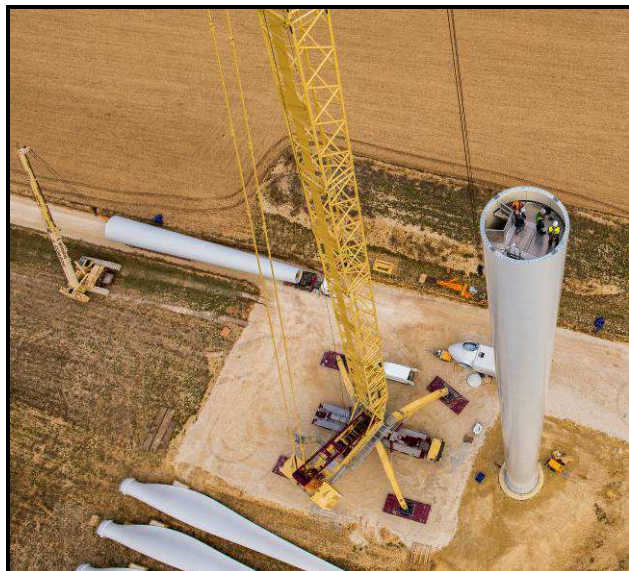
Les derniers travaux effectués

Après la fouille des tranchées électriques, la pose des câbles de raccordement des éoliennes entre elles et l'installation du poste de livraison, la phase la plus spectaculaire du chantier a démarré en août dernier : l'arrivée et le montage des éoliennes.

Les fortes rafales de vent en septembre ont compliqué le montage des éoliennes et il aura fallu 2 mois pour assembler les 16 aérogénérateurs. Le montage s'est finalement achevé le 8 octobre 2015 grâce à la bonne organisation des équipes.

Parallèlement à cette installation, les tranchées électriques ont été remblayées, les éoliennes raccordées entre elles et aux postes de livraison, et la phase de test électrique des machines a pu commencer.

Enfin, la connexion des postes de livraison au réseau électrique national s'est achevée le 1^{er} novembre dernier.



Chantier de l'Auxerrois: montage d'une éolienne
©ImagesInAir

S'en sont suivies alors les deux dernières étapes : l'installation du système de télégestion et la remise en état du site.

L'entreprise SCHNEIDER ELECTRIC TELECONTROL a mis en service le système de

télégestion. Ce système permet aux équipes de La Compagnie du Vent de suivre en temps réel, depuis leurs bureaux, le fonctionnement des éoliennes et d'intervenir très rapidement en cas de besoin.

Enfin, la remise en état du site par l'entreprise ROSA a démarré début novembre et s'est achevée mi-décembre. Elle concrétise la fin du chantier du parc éolien de l'Auxerrois.

La remise en état du site

La remise en état du site est un des engagements que La Compagnie du Vent a pris au sein de l'association France Energie Eolienne en signant sa charte déontologique.

La Compagnie du Vent démantèle toutes les aires de grues ayant servi au montage des éoliennes et replace notamment la terre végétale dans les parcelles agricoles autour des éoliennes ainsi que sur les tranchées creusées pour les câblages électriques.

Aussi, des pistes d'accès aux éoliennes ont été créées pour la construction et sont conservées pour permettre la maintenance et l'exploitation du parc éolien.



Remise en état le site sur un parc de La Compagnie du Vent
(Oise - 60)©David Blondin

La remise en état du site comprend également son aménagement avec notamment la création d'un parking afin que les visiteurs garent leur véhicule et accèdent ensuite aux éoliennes à pied.

En effet, le terrain qui accueille les éoliennes de l'Auxerrois continue d'être exploité, notamment pour un usage agricole.

Depuis le 1^{er} novembre dernier le parc éolien de l'Auxerrois produit ses premiers kilowattheures.

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE

Nouveau parc éolien dans l'Yonne

La Compagnie du Vent développe le parc éolien de Sainte-Colombe, dans l'Yonne. Ce parc, dont l'ensemble des autorisations administratives ont été obtenues en juin dernier, devrait normalement entrer en construction en octobre 2016. Il comptera sept machines, situées le long de l'autoroute A6, pour une puissance totale de 15,4 mégawatts. Il s'agira de la deuxième installation de La Compagnie du Vent dans le département après le parc éolien de l'Auxerrois et de son troisième parc éolien en Bourgogne.



Simulation visuelle du parc éolien de Sainte-Colombe

Ouverture de deux nouveaux chantiers en Seine-Maritime

La Compagnie du Vent a démarré au mois de novembre le chantier du parc éolien de Falfosse et Ramonts. Situé sur les communes de Canouville et de Ouainville, ce parc sera composé de dix éoliennes (puissance totale 23,5 mégawatts) et entrera en service à l'été prochain.

L'entreprise montpelliéraine débutera également au premier trimestre 2016 les travaux du parc éolien de la Voie du Moulin (Mesnil-Raoul). Ce projet comptera cinq éoliennes (puissance totale de 10 mégawatts) et les premiers tours de pales interviendront en octobre 2016.

Ces deux nouvelles installations viendront s'ajouter aux deux parcs éoliens déjà implantés par La Compagnie du Vent dans le département.



Simulation visuelle du parc éolien de La Voie du Moulin

Inauguration du parc éolien du Chemin de Bois Hubert (Oise)

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent a inauguré le 17 septembre 2015 le parc éolien du Chemin de Bois Hubert (Oise), aux côtés de nombreux élus et de Bruno Bensasson, Directeur d'ENGIE Energie France.



Coupe du ruban sur le parc éolien du Chemin de Bois Hubert

Ce parc éolien compte 12 éoliennes pour une puissance totale de 27,6 mégawatts. Sa production annuelle de l'ordre de 60 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 25 000 personnes*, est distribuée sur le réseau et alimente en priorité les consommateurs autour du parc.

La production de cette installation évite l'émission de plus de 40 200 tonnes** de CO₂ par an.

Cette installation est le deuxième parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Oise et le sixième en Picardie et l'un de ses plus puissants parcs en France.

Journée Porte-Ouverte sur le parc éolien des Châtaigniers (Marne)

Samedi 26 septembre 2015, La Compagnie du Vent a organisé, en collaboration avec la municipalité de Montmirail (Marne), une journée Porte-Ouverte du parc éolien des Châtaigniers. Grand succès pour cette journée qui a attiré plus de 300 personnes !

Visites des machines, buffet campagnard, tombola (avec une ascension dans une éolienne à gagner), animation musicale ont été les ingrédients pour réussir cette journée appréciée de tous.

Ce parc éolien est composé de sept éoliennes, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts. Il a été mis en service en avril dernier. Les éoliennes du parc des Châtaigniers constituent la première installation de La Compagnie du Vent dans la Marne.



Remise des cadeaux Journée Porte-Ouverte parc éolien des Châtaigniers

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71
E-mail : info@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables